

d'enterrer cet oratoire, on se rappellera que l'église des saints Apôtres, élevée sur cet emplacement tomba en ruine au V^e siècle, et qu'elle fut reconstruite par saint Eucher; que, ruinée de nouveau au VIII^e siècle, elle fut rebâtie en 800 par Leydrade sous le vocable de saint Nizier dont le tombeau y était devenu célèbre, et qu'enfin, chancelante à la fin du XIII^e siècle, elle fut reconstruite au commencement du XIV^e telle qu'elle est aujourd'hui.

L'exhaussement du terrain de Saint-Nizier s'est donc formé des décombres et des ruines des temples chrétiens qui se sont élevés sur cet emplacement aux V^e, VIII^e et XIV^e siècles, toujours en conservant religieusement l'oratoire Saint-Pothin, qui, à mesure que le terrain s'exhausait, se trouvait peu à peu plus bas que le sol, comme cela se voit encore de nos jours à Ainay et à Saint-Paul (1).

Nous avons donc la conviction que la crypte de saint Pothin dont le plan et la forme dénotent, comme nous l'avons dit plus

(1) L'exhaussement du sol où s'élève l'église d'Ainay, a non seulement recouvert le perron qui devait être de deux ou trois pieds de haut, mais il s'est peu à peu élevé au-dessus du pavé de la nef, au point que maintenant il faut, en y entrant, descendre six marches dont l'ensemble forme la hauteur de nonante-trois centimètres.

Le terrain de l'église Saint-Paul a subi un exhaussement encore plus considérable. Non-seulement le perron de quelques marches a disparu, mais l'ancien pavé de la nef ne se retrouve qu'à quatre pieds sous le pavé actuel qui date seulement de septante ou quatre-vingts ans, et qui se trouve enterré lui-même aujourd'hui, puisque, du côté de l'entrée principale, on descend dans l'église par deux marches et une pente douce, formant un ensemble de cinquante centimètres.

Quant à l'église de Saint-Pierre, qui est moins ancienne que les deux autres, elle n'a eu que son perron d'enterré : le pavé de la nef est exactement au niveau de la place, la marche que l'on descend pour entrer dans l'église se trouve compensée par la hauteur du trottoir.

L'église de la Charité a également perdu cette année deux marches de son perron, par l'exhaussement du pavé de la rue du Pérat.